

ENVOI PAR COURRIEL

Projet de parc éolien Mont Sainte-Marguerite à
Saint-Sylvestre, Saint-Séverin et Sacré-Cœur-
de-Jésus

Québec, le 29 octobre 2015

6211-24-077

Monsieur Stéphane Déry
Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs
8400, av. Sous-le-Vent
Lévis (Québec) G6X 3S9

Objet : Projet de parc éolien Mont Sainte-Marguerite à Saint-Sylvestre, Saint-Séverin et Sacré-Cœur-de-Jésus

Monsieur,

À la suite de la première partie de l'audience publique tenue les 20 et 21 octobre sur le projet mentionné, la commission du BAPE, chargée de l'étude de ce dossier vous soumet les questions suivantes :

1. Le Plan d'action pour le rétablissement du faucon pèlerin a été publié en 2002 et un bilan de son rétablissement a été fait pour la période 2002-2009 :
 - a. Quel est l'état de situation actuel de cette espèce?
 - b. Une révision du plan de rétablissement est-elle prévue?
 - c. Le Ministère a-t-il des préoccupations particulières pour d'autres espèces d'oiseau de proie?
2. Au sujet des suivis de mortalité des oiseaux de proie et des chiroptères au cours de la période d'exploitation :
 - a. Quel est le seuil critique à partir duquel le Ministère considérerait la mortalité problématique et demanderait l'application de mesures particulières? De tels seuils existe-t-ils?
 - b. Quels types de mesures pourraient être demandés le cas échéant? (Autres que le « curtailment » pour les chiroptères)
3. Les taux de mortalités estimés dans les parcs éoliens en exploitation au Québec (DB19) sont-ils jugés acceptables?

Vos réponses doivent être acheminées, le plus tôt possible, et ce, afin d'alimenter les centres de consultation permettant ainsi au public d'obtenir l'information nécessaire à la rédaction de leurs mémoires. Aussi, afin de faciliter le suivi et le repérage de l'information, bien vouloir reprendre le libellé de chaque question avant d'y ajouter votre réponse. Une réponse rapide de votre part serait appréciée, soit d'ici 30 octobre 2015.

Il est également possible que d'autres questions vous soient acheminées ultérieurement au cours de la période du mandat.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Lynna Carrier
Coordonnatrice du secrétariat de la commission